

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Anti-corrosion à base de bitume**

Code du produit: 90012, 90013, 90020, 90027

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Enduit protecteur

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH  
Lechstraße 28  
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960  
Fax. +49(0)911 - 644456  
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Dieter Zimmermann  
@mail\_D.Zimmermann@akemi.de  
Laboratoire

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH  
Tel. +49(0)911-64296-59  
Horaires de bureau :  
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30  
le Vendredi de 7:30 à 13:30

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R10-66-67: Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

### Nom du produit: Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 1)

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant. A des effets narcotisants.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### · 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement

Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:  
· Mentions de danger

naphta lourd (pétrole), hydrotraité  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants de protection.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### · 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

### Nom du produit: Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 2)

#### · Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9	naphta lourd (pétrole), hydrotraité	25-50%
EINECS: 265-150-3	☒ Xn R65	
Numéro index: 649-327-00-6	R10-66-67	
Reg.nr.: 01-2119463258-33	☒ Flam. Liq. 3, H226; ☒ Asp. Tox. 1, H304; ☒ STOT SE 3, H336	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### · 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Nettoyer à l'eau et au savon. Si possible, laver également avec du polyéthylène-glycol 400.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

#### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### · 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

#### · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:  
Monoxyde de carbone (CO)  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### · 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.
- Autres indications Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

#### · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

### Nom du produit: Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 3)

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

#### Préventions des incendies et des explosions:

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Stockage:

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

##### Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

##### Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### DNEL

#### 64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	DNEL (Kurzzeit-akut)	125 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	300 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	208 mg/kg bw/day (ARB)
		300 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	125 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Kurzzeit-akut)	900 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	871 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
		900 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

### Nom du produit: Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 4)

#### • 8.2 Contrôles de l'exposition

• Equipement de protection individuel:

• Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

• Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre AX

• Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

• Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

• Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Valeur pour la perméabilité:  $\text{taux} \leq 4, 120 \text{ min}$

• Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc fluoré (Viton)

Vitoject (KCL, Art No. 890)

• Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

• Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

#### Nom du produit: Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 5)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

#### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

##### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Pâteuse

Couleur: Noir

· Odeur: Typique

· valeur du pH: non applicable

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 130 °C

· Point d'éclair 37 °C

· Température d'inflammation: 240 °C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 0,6 Vol %

Supérieure: 7,0 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 1 hPa

· Densité à 20 °C: 1,28 g/cm<sup>3</sup>

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C: 17000 mPas

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 28,2 %

Teneur en substances solides: 71,8 %

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/  
conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions  
dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

· 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition  
dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

**Nom du produit:** Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 6)

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

#### 64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50	>12 mg/l (rat)
	LC50/4h	4951 mg/m <sup>3</sup> (rat)

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau:

Pas d'effet d'irritation.

· des yeux:

Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

#### 64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

EC50	> 1000 mg/l (green alge)
	>1-<10 mg/l (bacteria)
	> 1000 mg/l (daphnia magna)
EL0/48h	1000 mg/l (daphnia magna)
EL50/72h	>1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50	> 1000 mg/l (piscis)
LL50/96h	>1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
	51 mg/l (rainbow trout)
NOELR/72h	100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques:

· Remarque:

Nocif pour les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

#### Nom du produit: Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 7)

##### · Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

##### · Emballages non nettoyés:

##### · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

##### · 14.1 No ONU

· ADR, ADN, IMDG

néant

· IATA

UN1139

##### · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· ADR, ADN, IMDG

néant

· IATA

COATING SOLUTION

##### · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG

· Classe

néant

· IATA



· Class

3 Liquides inflammables.

· Label

3

##### · 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG

néant

· IATA

III

##### · 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant:

Non

##### · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

##### · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

##### · Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Remarques:

&gt; 450 ltr; 3 F1 / III

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· Remarques:

&gt; 30 ltr; 3 F1 / III

(suite page 9)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.11.2014

Numéro de version 4

Révision: 13.11.2014

**Nom du produit:** Anti-corrosion à base de bitume

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU:

-

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### · Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· VOC EU 361,6 g/l

#### · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R10 Inflammable.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### · Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

#### · Contact:

Elke Hake

Fon ++49 (0)911 64296-59

@mail E.Hake@akemi.de

#### · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1